

Les Échos

19 novembre 2009

L'entrée du fonds Astorg dans Gras Savoye devait être signée hier soir

Les actionnaires de Gras Savoye devaient signer, hier, la transaction qui doit faire entrer le fonds de capital-investissement français Astorg au capital du premier courtier d'assurances français. Il s'agit de la première opération LBO d'envergure - et avec dette - dans un marché sinistré depuis la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008.

A l'issue de l'opération, Gras Savoye sera détenu à parts égales par les familles Gras et Lucas, le courtier américain Willis, actionnaire depuis 1997, et Astorg. Pour l'heure, les familles actionnaires et le management détiennent 48,8 % du capital et Willis 46,2 %, le solde correspondant à l'autocontrôle. L'opération retiendrait pour Gras Savoye une valeur d'entreprise de près de 500 millions d'euros, dont environ 200 millions d'euros de dette. Neuf banques fourniraient de 140 à 150 millions d'euros de dette senior, le reste étant financé par un crédit vendeur des familles actionnaires et de Willis. Cette opération signe ainsi le retour des banques sur le marché de la dette LBO, même si on est loin des grands LBO des années précédant la crise. Le processus avait été entamé au début de l'année, d'abord avec LBO France (« Les Echos » du 20 avril), avant d'être élargi à d'autres fonds. Début septembre, Patrick Lucas, le PDG de Gras Savoye, avait confirmé l'ouverture de négociations exclusives avec Astorg, alors que Sagard et LBO France figuraient également sur une « short list ». A cette occasion, il avait indiqué que cette opération sécuriserait le capital du courtier jusqu'en 2014.